

Valls souhaite réécrire le projet de métropole du Grand Paris

Le Monde.fr | 13.06.2014 à 16h31 |

Par **Béatrice Jérôme** (/journaliste/beatrice-jerome/)



Marylise Lebranchu et Manuel Valls lors d'un déplacement à Annonay (Ardèche) le 13 juin pour les Assises des petites villes de France. | AFP/JEAN-PHILIPPE KSIAZEK

Manuel Valls est d'accord pour que le Parlement réécrive une partie du projet de Métropole du Grand Paris. Le premier ministre a reçu, jeudi 12 juin une délégation d'élus de gauche et de droite, dont la maire de Paris Anne Hidalgo venue plaider pour une révision de l'article 12 de la [loi de janvier 2014](#) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>). Ce texte – qui a fait l'objet de tractations houleuses entre le Sénat et l'Assemblée nationale ces derniers mois – transfère à l'échelle de la future métropole – dont le périmètre englobe Paris, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis – les politiques notamment en matière de crèches, de bibliothèques, de piscines, d'espaces verts et lui confère la gestion des personnels qui y travaillent.

Lire aussi : [Le Sénat vote la loi sur la métropole du Grand Paris](#) (/societe/article/2013/10/08/le-senat-vote-la-loi-sur-la-metropole-du-grand-paris_3491595_3224.html)

Dans leur majorité, les élus de gauche et de droite d'Ile-de-France s'opposent à cette perspective. « *La métropole ne doit pas handicaper les politiques de proximité* », a déclaré, jeudi, M. Valls. Pour dissiper la grogne, le premier

ministre s'est engagé à donner un « *statut juridique* » aux « *territoires* » qui vont remplacer les intercommunalités supprimées dans la future métropole. Ce qui leur donnera le pouvoir de gérer, en direct, les services publics locaux.

M. Valls a précisé qu'un amendement du gouvernement sera déposé en ce sens à l'occasion du projet de loi sur les nouveaux pouvoirs des régions que Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation devrait présenter au Parlement à l'automne. « *On a eu une très bonne réunion, vraiment une grande écoute du premier ministre, une reconnaissance de la volonté d'avancer dans un consensus de l'ensemble des élus* », s'est félicité M^{me} Hidalgo à l'issue de la rencontre. « *Nous enregistrons un succès, s'est félicité, Patrick Devedjian, patron (UMP) des Hauts-de-Seine. Mais nous attendons la lettre du premier ministre qui confirme son engagement.* »

[Lire aussi : Patrick Devedjian : le Grand Paris, « une usine à gaz qui ne fonctionnera pas » \(/societe/article/2014/06/12/patrick-devedjian-le-grand-paris-une-usine-a-gaz-qui-ne-fonctionnera-pas_4436334_3224.html\)](#)

« *Le principe, c'est de ne pas défaire ce qui marche et de construire la métropole sur les intercommunalités* », a rappelé Patrick Braouezec, président (Front de gauche) de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, la plus grosse intercommunalité d'Ile-de-France.

[Lire aussi : Braouezec : « La Métropole du Grand Paris est une bombe à retardement politique » \(/politique/article/2013/12/10/braouezec-la-metropole-du-grand-paris-est-une-bombe-a-retardement-politique_3528521_823448.html\)](#)

La volonté de M. Valls de renforcer le pouvoir des « territoires » au sein des métropoles n'est, en revanche, pas saluée par Stéphane Troussel, patron (PS) de la Seine-Saint-Denis.

Ce proche de M. Bartolone a choisi de lancer une contre-offensive, le jour de la rencontre entre le premier ministre et les élus franciliens. « *La question qui agite beaucoup, c'est celle de savoir quel sera l'échelon intermédiaire entre la métropole et la commune, les fameux "territoires"*, a déclaré, jeudi, M. Troussel devant son assemblée départementale. *Il y a une solution bien plus simple. C'est de faire du département le territoire opérationnel de la métropole.* »

Pour mieux défendre ce scénario alternatif, M. Troussel s'est posé en défenseur des départements dans toute l'Ile-de-France. « *Il s'agit de faire des départements, non plus une collectivité, mais le territoire opérationnel de la métropole d'une part, de la région d'autre part, en fonction des compétences de l'une et de l'autre* », a-t-il précisé.

M. Troussel a rappelé que les conseillers généraux, élus « *de manière directe par les citoyens* » disposaient de « *la légitimité démocratique* » à la différence des conseillers intercommunaux.

La contre-offensive du patron de la Seine-Saint-Denis répond au souci d'éviter un double piège à ses yeux, à la fois politique et financier pour son département.

Le renforcement du pouvoir des futurs « territoires » lesterait d'un nouveau poids la communauté d'agglomération de Plaine Commune au sein de laquelle les élus Front de Gauche et communistes sont majoritaires. M. Bartolone n'a toujours eu de cesse d'affaiblir cette citadelle communiste au sein du « 9-3 ». Les grands élus socialistes de la Seine-Saint-Denis militent, d'autre part, inlassablement pour la richesse fiscale produite à Paris et dans les Hauts-de-Seine, soit davantage redistribuée qu'elle ne l'est aujourd'hui au profit de leur département. Ce qui ne sera pas le cas si les « territoires » disposent d'un statut juridique qui leur donne la faculté de conserver une part de leurs moyens financiers pour leurs projets locaux. M^{me} Hidalgo est, par ailleurs attachée à ce que la capitale garde son double statut de ville et département afin de pouvoir préserver la capacité de financer ses politiques grâce à la mutualisation de ses personnels et du produit des impôts municipaux et départementaux.

« Il ne doit pas y avoir d'exception parisienne au sein de l'Ile-de-France au prétexte du statut historique de la Ville de Paris », a prévenu le patron de la Seine-Saint-Denis, jeudi. « Ce serait un terrible retour en arrière qui ruinerait tous les progrès que Bertrand Delanoë avait su impulser dans un dialogue Paris-banlieue constructif », a ajouté le premier des « Barto's boy ». Dans une ultime mise en garde.

[Béatrice Jérôme](#) (/journaliste/beatrice-jerome/)

Journaliste au Monde
